



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	11
Présents	7
Votants	10

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,

Le 24 septembre,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2024/26 -

Date de la convocation municipale : 17 septembre 2024

**OBJET :**

Approbation du règlement de  
la chasse communale  
d'AURONS

Présents :

Mmes Régine FARLIN – Sophie KERNEN – & MM. André BERTERO –  
Alain BROUSSE – Christian DENANS – Stephan LUCIBELLO – Jean de  
PALEVILLE

Absentes excusées :

Mme Mélanie GALVEZ donne pouvoir à Mme Sophie KERNEN

Mme Natacha GRISONI donne pouvoir à M. Christian DENANS

Mme Véronique LEFUR donne pouvoir à M. Stephan LUCIBELLO

Absent non excusé :

M. Alain GRANDGIRARD

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le règlement de la chasse communale d'AURONS pour l'année 2024-2025.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL,

- à 8 voix pour : Mmes Régine FARLIN – Mélanie GALVEZ (pouvoir à Mme Sophie KERNEN) - Natacha GRISONI (pouvoir à M. Christian DENANS) - Véronique LE FUR (pouvoir à Stéphane LUCIBELLO) & MM. André BERTERO - Alain BROUSSE - Christian DENANS - Jean de PALEVILLE
- 1 voix contre : M. Stéphane LUCIBELLO
- 1 abstention : Mme Sophie KERNEN

➤ **APPROUVE** dans son ensemble le règlement de la chasse communale d'AURONS.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance

  
Christian DENANS

Le Maire d'AURONS

  
André BERTERO

Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.